



Delémont, le 5 mars 2020

COMMUNIQUE DE PRESSE

Route de Domont Nord Travaux de réaménagement et pose d'un revêtement anti-bruit

Nous vous informons que la deuxième étape des travaux de réaménagement du secteur Nord de la route de Domont commencera le **lundi 9 mars 2020**, sous réserve des conditions météorologiques, pour se terminer normalement vers fin octobre 2020.

Les travaux prévus vont du carrefour de la rue Meret-Oppenheim jusqu'à l'extrémité Nord bâti de la route de Domont (voir plan annexé) et comprendront les interventions suivantes :

- pose de nouvelles canalisations d'eaux usées et d'eaux pluviales secteur Nord
- assainissement de conduites d'eau potable, de gaz, d'électricité et d'éclairage public
- élargissement des trottoirs côté Nord et construction d'une banquette côté Sud
- modification des carrefours des rues Meret-Oppenheim / de l'Etang / du Palastre / du Brise-Vent
- réfection complète des coffres de routes et réalisations de mesures en faveur de la mobilité douce
- construction et mise aux normes de nouveaux arrêts de bus
- pose d'un revêtement antibruit sur la totalité de la route de Domont

Dès le 9 mars une première étape de travaux débutera à l'extrémité Nord de la route de Domont avec le remplacement de la conduite d'eau potable. La poursuite du chantier, dès le 23 mars, se fera depuis le carrefour de la rue Meret-Oppenheim en direction du Nord pour une durée d'environ sept mois. Ces travaux se réaliseront par étapes de 50 à 100m (voir plan d'intention annexé), la circulation sera perturbée et principalement gérée avec des feux lumineux.

Pour toute la durée du chantier, les accès seront en principe garantis. Des modifications de sens de circulations avec déviation de circulations sur la route de Domont sont possibles, les utilisateurs devront se conformer à la signalisation mise en place et aux communiqués de presse futurs.

Durant la réalisation du trottoir Nord/Est une déviation principale des piétons est prévue via la rue Meret-Oppenheim et la rue Armand-Schwarz (voir le schéma des circulations annexé).

Les autres nuisances, telles que le bruit, seront limitées au maximum pendant ces travaux.

Dès la fin mars, l'arrêt de bus « Chemin du Palastre » sera supprimé durant toute la durée du chantier et déplacé à l'extrémité Est de la rue du Brise-Vent. D'autres arrêts de bus pourraient également être supprimés et déplacés durant plusieurs semaines en fonction de l'avancement du chantier. Les usagers des transports publics se référeront aux communications de Car Postal.

Nous remercions la population et les usagers de leur compréhension pour ces perturbations du trafic. Nous les prions de bien vouloir se conformer strictement à la signalisation routière temporaire mise en place ainsi qu'aux indications du personnel du chantier affecté à la sécurité du trafic.

Service de l'urbanisme, de l'environnement
et des travaux publics

Contact : M. Gabriel Meusy, responsable des chantiers

Pour toute information au sujet des chantiers delémontains, prenez contact avec le Service UETP, par courriel à uetp@delemont.ch et par téléphone au 032 421 92 92.